

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 30 avril 2020

Objet : ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira le :

Jeudi 7 mai 2020 à 14 h

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations et débat d'orientation général

- 1.1** Point d'information générale sur la situation de l'établissement dans le cadre de la lutte contre le COVID19
- 1.2** Calendrier de cadrage général universitaire 2020 - 2021

2. Délibérations**2.1 Approbation des procès-verbaux des séances du 24 janvier et 14 mars 2019****2.2 Questions financières et comptables**

- 2.2.1** Primes de Responsabilités Pédagogiques et Primes de Charges Administratives pour l'année universitaire 2019-2020 pour la Maison des Langues
- 2.2.2** Subventions, tarifs et cotisations

2.3 Questions générales

- 2.3.1** Plan de reprise des activités sur site en situation de pandémie
- 2.3.2** Prolongation de mandat des membres des commissions consultatives d'établissement

2.4 Questions relative à la Formation et à la Vie universitaire

- 2.4.1** Augmentation du montant imparti au volet social du FSDIE

3. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le **6 mai 2020**.*

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUA